

DEL-2023-73

Nombre de membres en exercice

95

Présents et représentés

93

Délibération

Date de mise en ligne

30 MARS 2023

Déposée en Préfecture le

28 MARS 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY

SEANCE du 23 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois Le vingt trois du mois de mars à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le dix sept mars deux mille vingt-trois, s'est réuni Cap Périaz à Annecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Gilles ARDIN, François ASTORG, Frédérique BANGUÉ, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Fabien GERY, Jean-François GIMBERT, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIANT

Avaient donné procuration

Marie BERTRAND à Marion LAFARIE, Nicole BLOC à Elisabeth LASSALLE, Vanessa BRUNO à Didier SARDA, Pierre BRUYERE à Raymond PELLICIER, Odile CERIATI-MAURIS à Magali MUGNIER, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Joëlle DERIPPE-PERRADIN à Christiane LAYDEVANT, Anthony GRANGER à Isabelle DIJEAU, Catherine MERCIER-GUYON à Christian ANSELME, Eric PEUGNIEZ à Christian PETIT, Guillaume TATU à Fabienne GREBERT

Etaient excusé(e)s

Jacques ARCHINARD, Frédérique KHAMMAR

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

MOBIL'ÉTÉ 2023

Didier SARDA, rapporteur

Suite à la forte fréquentation des lignes saisonnières durant l'été 2021, liée notamment à la gratuité, le Grand Annecy a décidé d'appliquer sur l'ensemble des lignes du réseau exploité par la SIBRA le principe de gratuité pour la saison estivale, du 1^{er} juillet au 31 août 2022.

Cette opportunité a permis de renforcer sensiblement la fréquentation, de tester l'efficacité du réseau et de chiffrer l'impact de la gratuité.

En effet, le bilan de la fréquentation fait état de 400 000 voyages en plus en 2022 par rapport à 2021, ce qui correspond à :

- + 22 % toutes lignes confondues ;
- + 23 % sur les lignes urbaines 1 à 7.

Les pays de Fillière et d'Alby ont vu l'utilisation des transports en commun augmenter très significativement, avec respectivement + 175 % et + 97 % de fréquentation. Depuis la rentrée de septembre, la ligne 40 Express est dotée d'un doublage quotidien. Une hausse de la fréquentation sur les lignes principales de + 19 % est constatée de manière durable sur la période de septembre à décembre.

Sur l'aspect financier, la réduction des recettes en juillet et août a été compensée par une forte augmentation des ventes post-gratuité, générant 11 % d'augmentation de recettes en 2022 par rapport à 2021 : un pic de vente de tickets unitaires et d'abonnements a été constaté après la période de gratuité.

L'analyse des données (fréquentation, études qualitatives, etc) montre qu'une part de cette hausse est engendrée par le report modal de la voiture vers les transports collectifs. Ce report, figurant dans les documents de planification du Grand Annecy – plan de mobilité (PDM) et plan climat air énergie territorial (PCAET) – a contribué à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), dont celles de CO2 estimées à 120 t.

Les objectifs visés par l'expérimentation de la gratuité, consistant notamment à donner envie de tester les transports en commun et à changer les comportements, ont donc été atteints.

Compte tenu de tous ces éléments il est proposé au Conseil communautaire de reconduire la gratuité sur le réseau de transports en commun exploité par la SIBRA du 1^{er} juillet au 31 août 2023.

Les objectifs suivants sont également visés :

- augmenter les gains environnementaux, proportionnellement à la fréquentation du réseau ;
- décongestionner toutes les voiries, pas uniquement celles des rives du lac ;
- permettre aux Grands Annéciens, sur l'ensemble du territoire, d'utiliser plus spontanément les transports en commun de leur secteur ;
- dans un contexte de forte hausse des prix du carburant, permettre un gain de pouvoir d'achat grâce au report modal ;
- augmenter la vitesse commerciale en supprimant le temps de vente et de validation à bord.

Au vu de ce qu'il vient d'être exposé,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

- d'appliquer sur l'ensemble des lignes du réseau exploité par la SIBRA le principe de gratuité pour la saison estivale, du 1^{er} juillet au 31 août 2023 ;

- d'autoriser la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Voix POUR: 80

Voix CONTRE: 5 (Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Anthony GRANGER, Christiane

LAYDEVANT, Jean-Luc RIGAUT)

ABSTENTION(S): 8 (Frédérique BANGUÉ, Bilel BOUCHETIBAT, Corinne BOULAND, Christian BOVIER, Denis DUPERTHUY, Claire LEPAN, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX)

Le Secrétaire de séance,

Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme Pour la Présidente et par délégation, Le Directeur Général,

Sébastien LENOIR.